



Société de  
Viticulture  
& d'Horticulture  
d'ARBOIS  
( J u r a )

Arbois  
JURA

*Pays de Pasteur*

*Capitale des Vins du Jura*

*Cité historique*

*Site Remarquable du Goût*



Dossier de presse



# Fête du Biou



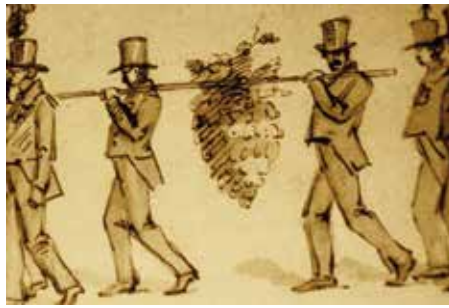
 [www.facebook.com/ActuVilleArbois/](http://www.facebook.com/ActuVilleArbois/)

Mairie d'Arbois - Service culture et communication

 03.84.66.55.42  [culture@arbois.fr](mailto:culture@arbois.fr)

# Présentation

Le Biou est une fête annuelle, viti-vinicole et populaire, d'origine religieuse se déroulant dans la ville d'Arbois dans le vignoble jurassien.



Il a lieu le week-end du premier dimanche de septembre, moment proche des vendanges. Le dimanche est le jour de la fête patronale (Saint Just est le patron de la paroisse).

Le biou, sans majuscule, désigne l'objet particulier qui est conçu pour cette fête : la grappe géante composée de grappes de raisins blancs et noirs, ordonnées en bandes alternées et accrochées sur un moule de paille recouvert d'une armature métallique.



## Une fête ancestrale

Les premières mentions du biou figurent dans les délibérations du conseil de ville, datées du 9 septembre 1665 et du 31 août 1666. Les gardes-fruits (vignerons désignés chaque année par l'autorité municipale pour assurer les fonctions de police temporaire) offraient deux biou au moins, le jour de la fête patronale, l'un devant la statue de saint Just, l'autre devant l'autel de saint Vernier, patron des vignerons.

Le Biou a su résister à l'antichléricisme (1885), à la politisation, à la folklorisation quand en 1933 les porteurs et les membres de l'escorte refusèrent de se laisser costumer en « vignerons d'autrefois », mais aussi aux guerres.

## Le Biou aujourd'hui

Aujourd'hui le Biou est organisé par la Société de Viticulture avec le concours de la Fruitière Vinicole d'Arbois et de la municipalité. Cependant, plusieurs acteurs participent, à des degrés différents, à son élaboration et à son déroulement.

Le Biou débute la veille du week-end de fête par un moment non public durant lequel se réunissent quatre vignerons : les porteurs du biou. Ensemble ils définissent ou redéfinissent leurs rôles propres et se concertent sur les améliorations et modifications à apporter à la fête et à son organisation.

Le lendemain matin, le samedi, les vignerons d'Arbois vont individuellement cueillir des grappes de raisins blancs et rouges dans leur domaine pour les apporter à la Maison Vercel.

Le samedi après-midi, les porteurs se chargent de la confection du biou, sous le regard des autres vignerons, des membres de leurs familles, enfants et parents, de proches venus à l'occasion de la fête et d'Arboisiens.



Parallèlement, dans la même pièce, d'autres acteurs composent une couronne de raisins selon un même principe d'assemblage de grappes. Femmes, enfants et personnes âgées se chargent de sa décoration avec des piques ou hallebardes. Le temps de la fabrication est le premier moment de rassemblement intergénérationnel et de retrouvailles entre les Arboisiens, les vignerons. À l'issue de celui-ci, les personnes présentes partagent du crémant du Jura offert par le président de la Société de viticulture.





Le dimanche matin tôt, avant que ne commencent les moments publics, l'un des quatre porteurs du biou part cueillir des pampres dans ses vignes. Ces pampres décorent la couronne de raisins et les piques, mais viennent aussi feuiller le biou. L'horticulteur d'Arbois coiffe le biou de fleurs et de drapeaux et apporte dix-huit bouquets qui seront remis par le président de la Société de Viticulture aux « notables », c'est à dire les personnalités invitées.



A 9h40 commence le défilé du Biou. Devant la Maison Vercel, se forme un cortège dans lequel prennent place les quatre vigneron portant le biou suspendu à un brancard. Ils sont précédés d'un groupe de violonistes, issu de l'école municipale de musique. Tout au long du parcours, ils joueront en ritournelle un répertoire composé de deux mélodies populaires. Le maire et le président de la Société de Viticulture et, à leurs côtés, les personnalités invitées prennent place derrière le biou. Toutes les personnes qui le désirent peuvent se joindre au cortège : des familles et leurs invités, vigneron, groupes d'amis ... Les vigneron se distinguent dans le cortège par le port de piques. Deux d'entre eux, en amont, portent des piques aux armes de la ville, ils règlent la cadence du cortège. Les autres l'encadrent.



Le cortège remonte ainsi la ville jusqu'à l'église Saint-Just où le biou est accueilli par le clergé. Entré dans l'édifice, le biou est accroché à un filin, béni par le prêtre et élevé dans le Choeur. S'en suit une messe dans laquelle l'officiant convoque le registre symbolique et biblique assimilant ainsi le biou à la grappe de Canaan (Episode de l'Ancien Testament, où les envoyés de Moïse rapportent une grappe de raisin comme preuve de la découverte de la Terre Promise (Nombres XIII, 20-24)). Aussi, l'accent est mis tout à la fois sur la relation entre l'humain et une surnature, et sur la relation entre les humains, permettant ainsi à chacun, croyant ou non-croyant de se retrouver. Pendant l'office, chaque porteur prononce une « intention de prière ».



Vers la fin de la messe, les porteurs s'éclipsent et se rendent, seuls, dans la sacristie pour y partager brioche et vin, qu'ils apportent chaque année à tour de rôle.

Les membres du cortège ne participent pas tous à la cérémonie religieuse. Certains rebroussement chemin à l'entrée de l'église ou attendent l'élévation de la grappe pour sortir. D'autres assistent à l'office, lui conférant un caractère religieux ou simplement culturel. A la sortie de la messe, les bouquets donnés aux invités sont déposés au monument aux morts, second lieu de cérémonie de la fête.



Retour est fait ensuite à la Maison Vercel où prend corps un second cortège derrière la couronne de raisins, portée par deux jeunes vigneron coopérateurs de la Fruitière Vinicole. Précédée d'une fanfare marchant au pas de sa musique, la couronne est suivie de porte-drapeaux, des pompiers de la ville, puis des représentants politiques : le maire, le président de la Société de Viticulture, le préfet du département, les représentants de la Région et du conseil général du Jura, un des membres du conseil municipal des jeunes. Les personnes qui le désirent (habitants, vigneron) participent au défilé. Il est également possible d'assister à ce défilé, comme à celui du biou, en simple spectateur dans la rue ou depuis sa fenêtre.



Le défilé se dirige cette fois au monument aux morts auquel la couronne est accrochée et où des gerbes sont déposées. Le maire prononce là un discours, pour une part commémoratif. Le moment public de la fête du Biou se clôt par un vin d'honneur offert à l'ensemble des participants par les vigneron arboisiens. Il se déroule dans un lieu public de la ville : un square ou une rue.



A Arbois, le repas de ce jour du Biou est festif et familial. On y convie les amis proches.





# Le Biou au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO



Faire inscrire la cérémonie du Biou sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité...

En 2006, la France a ratifié la convention de l'Unesco (Organisation mondiale pour l'éducation, la science et la culture) portant sur le patrimoine culturel immatériel (PCI).

Dans cette convention, on entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. »

Peuvent donc en faire partie :

- les traditions et expressions orales ;
- les arts du spectacle ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ;
- **les pratiques sociales, rituels et événements festifs.**

**Le Biou relève de cette dernière catégorie mais touche aussi aux connaissances et pratiques concernant la nature.**

La Ville d'Arbois et la Société de Viticulture d'Arbois, soutenues par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté (DRAC), ont décidé de présenter la candidature de la cérémonie du Biou à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La convention de l'Unesco, comme le dossier de candidature, donne un rôle primordial aux groupes et à la population pour désigner ce qui, pour eux, est du patrimoine.

## Méthodes entreprises

Ce projet de présentation d'un dossier de classement à L'UNESCO donne l'opportunité de conduire un travail de recherche en sciences sociales sur les modalités d'attachement de la population arboisienne à la cérémonie, sur les valeurs qu'elle lui donne et ce qu'elle représente pour elle.

Après une première phase en décembre 2011 auprès d'acteurs proches du Biou, l'enquête ethnologique s'est poursuivie au printemps 2012 auprès de la plus grande partie possible de la population arboisienne, avec le concours de Noël Barbe, ethnologue au CNRS et à la DRAC Franche-Comté, et Flavie Ailhaud, ethnologue. Pour ce faire, plusieurs dispositifs participatifs ont été mis en place dans la ville d'Arbois : travail avec les écoles et la maison de retraite, groupe de discussion avec les vignerons, blog et page facebook, urnes et livres d'or dans les commerces et lieux publics de la ville.

En outre, un film a été tourné au printemps et à l'automne 2011, il repose sur des images de la cérémonie du Biou, sur des entretiens avec les acteurs de celle-ci, sur l'enquête ethnologique et le processus de sa mise en patrimoine. Ce film, soutenu par le Ministère de la Culture, est produit par l'IRIMM (Institut Régional de l'Image et du Multimédia) et réalisé par Bernard Boespflug. Partant de la cérémonie en elle-même, le film permet de suivre les investigations des scientifiques et ainsi observer tout le travail d'analyse. **Le Prix Adelphe / Anev – Trophée cep d'Or Partenaire – de la meilleure action d'intérêt général au festival Oenovidéo a été décerné au film « Le Biou d'Arbois ».**

Présenté en 2014 devant le comité français du patrimoine culturel immatériel (ministère de la Culture), le dossier de candidature a été jugé de grande qualité, par certains aspects exemplaires (comme par exemple la participation de la population à son élaboration). Le comité a marqué sa préférence pour ce dossier. Non présenté à l'Unesco en 2014, il a été représenté en 2015 devant le dit comité et déposé cette année-là à l'Unesco, il est en attente d'une inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Une exposition rétrospective sur le Biou et sa demande de classement au Patrimoine culturel immatériel est visible dans les caves de l'Hôtel de ville d'Arbois.

